

Ecole d'Aubignosc

COMPTE-RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE- Année scolaire 2021-2022

Le 1^{er} mars 2022

Étaient présents :

❖ Les enseignantes de l'école d'Aubignosc :

Mme Brigitte Poupeney, directrice

Mme Hélène Levy-Falk, adjointe

Mme Magali Suquet, adjointe

Mme Tiffany Vuillier, décharge de la directrice

❖ Les représentantes de la mairie d'Aubignosc :

Mme Isabelle Ailhaud, secrétaire

M. René Avinens, maire d'Aubignosc

❖ Les représentants des parents d'élèves :

Mmes Elsa Machemin et Aurore Rodriguez

Étaient excusés :

Mmes Cathy Vincent et Céline Segquier, parents délégués

Mme Elisabeth Sechepine, conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires

M. Pierre Buyschaert, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Sisteron

La séance débute à 17h30 à l'école d'Aubignosc

1) Présentation de la nouvelle équipe pédagogique

Madame Amandine Janer, en congé maternité, est remplacée par Madame Magali Suquet, jusqu'à la fin de l'année.

2) Point sur la situation sanitaire

Le début d'année a été compliqué avec de nombreux cas Covid chez les enfants (29 pour la période janvier-février). Les classes n'ont donc jamais eu un effectif entier, d'où une certaine difficulté à avancer correctement dans le programme. Le travail a été transmis quotidiennement aux absents, le plus souvent par mail. La situation tend à se normaliser.

3) Effectifs prévisionnels rentrée 2022

A ce jour, les effectifs prévisionnels sont :

14 CP, 12 CE1, 16 CE2, 9 CM1 et 15 CM2.

Soit 66 enfants qui pourraient être répartis ainsi :

CP/ CE1 (14+6) ; CE1/CE2 (6+16) ; CM1/CM2 (9+15)

Le groupe CE1 serait donc partagé en 2.

La répartition sera décidée en fin d'année et peut être amenée à changer d'ici septembre en fonction de l'évolution des effectifs.

La mairie a-t-elle des informations au sujet d'éventuelles inscriptions à venir ?

Une famille s'est installée sur la commune avec un enfant scolarisé en CM2 mais à ce jour, aucune demande d'inscription n'a été faite.

4) Présentation des projets pédagogiques en cours et à venir

- Le voyage scolaire s'est donc déroulé comme prévu du 31 janvier au 4 février : 22 CE1/CE2 et 20 CM1/CM2 y ont participé. 9 enfants ont été absents : 2 pour cause de Covid et 7 par peur de quitter le milieu familial.

Le séjour a été intense tant sur le plan des activités (musique, théâtre et découverte de l'environnement) que sur le plan humain (convivialité, échange et partage). Les enfants sont revenus enchantés. Un travail plus approfondi sera réalisé en classe afin d'exploiter toutes les découvertes de cette semaine en y intégrant bien entendu les enfants qui n'ont pas participé. Des photos et vidéos seront transmises aux parents qui le souhaitent via une clé USB.

- Lors de cette semaine, les CP ont peint 4 portes intérieures de l'école, avec l'aide de l'artiste Emmanuelle Bernard. Les parents sont invités à venir découvrir ce beau travail.

- Le cycle théâtre avec l'intervenante Cécilia Mastropasqua s'est terminé le 18 janvier, après 12 séances d'une heure par classe. L'atelier en duo enfant-parent a malheureusement dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

- Le projet d'initiation à la danse contemporaine débutera le 3 mars avec l'intervention de Céline Gassend, de l'Association Elan C. Il est prévu 10 séances d'une heure par classe avec possibilité d'une représentation pour les familles ou d'un atelier en duo parent/enfant, à l'issue du cycle qui se termine le 19 mai.

- Une sortie théâtre aura lieu le 11 mars après-midi pour les CE1, CE2, CM1 et CM2, au théâtre Durance à Château-Arnoux.

- La deuxième séance d'initiation aux gestes de premiers secours avec Monsieur Patris, pompier, a été reportée (en attente de la date). Après une partie surtout théorique, ce deuxième temps sera consacré à une mise en pratique des gestes d'urgence. Cette activité concerne toutes les classes.

- Les CP/CE1 et les CE1/CE2 ont participé à une chorale, lors de 3 séances, avec une musicienne intervenante des CMR (centres musicaux ruraux). La vidéo sera transmise aux parents qui le souhaitent. Le maire ou son représentant était invité à venir assister à la dernière représentation mais malheureusement, personne n'était disponible à ce moment. Le but de cette invitation était de montrer l'intérêt de faire intervenir une personne compétente en musique auprès des élèves.

- Une sortie cinéma est prévue le 31 mai pour tous les élèves pour voir le film « L'extraordinaire voyage de Marona ». Si des séances scolaires sont programmées, nous souhaitons emmener les élèves voir le film « Le chêne ».

- Si la coopérative le permet, nous organiserons deux ou trois randonnées au dernier trimestre.

- Une sortie vélo est également envisagée si un nombre suffisant de parents a l'agrément. A la session de ce jour, 5 parents étaient inscrits. Deux autres étaient intéressés mais il n'y avait plus de place. Une autre session sera sans doute organisée d'ici la fin de l'année.

Pour que cette sortie se déroule en toute sécurité, la mairie pourra bloquer quelques rues à condition d'en faire la demande au moins 15 jours avant.

- L'infirmière interviendra auprès des CM1/CM2 à compter du 7 mars, sur différents sujets comme le respect de soi, le harcèlement, l'usage des écrans et d'Internet, la puberté.

- Inscription des élèves de CE1 à CM2 au tournoi Hand minots folie prévu fin mai à Saint-Auban.

5) Association des écoles et financement des projets

Pour information, la coopérative finance entièrement les sorties théâtre et cinéma (transport et entrées) ainsi que les projets théâtre, danse et peinture des portes, l'initiation aux gestes de premiers secours, le matériel pédagogique...

Le voyage scolaire a coûté 7987,40 euros soit 3637,40 euros financés par la coopérative scolaire (4200 euros de participation des familles + 50 euros de pénalité par enfant pour les 3 enfants qui se sont désistés avant le départ).

Bénéfice des trousseaux : 542,40 euros. Des photos : 1760,30 euros.

Participation des familles : 1110 euros.

Une tombola sera organisée mi-mars pour un tirage le 8 avril, soit une semaine avant Pâques. Les lots seront comme chaque année achetés à la boulangerie Pinault et chez l'apicultrice Mme. Maccario.

6) Musique à l'école

Le projet « Tous en musique » initié par les Centres Musicaux ruraux et dont ont bénéficié les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 a pour objectif de permettre la création d'une chorale pérenne au sein de l'école avec l'intervention d'un musicien tout au long de l'année, comme cela se fait dans d'autres communes du secteur.

Les enseignantes sont très intéressées par ce projet. Ceci implique le recrutement d'un intervenant rémunéré par la commune. Le coordinateur des CMR a rencontré Madame Sechepine, déléguée aux affaires scolaires à ce sujet.

Malheureusement, ce projet n'est pas envisageable financièrement pour le moment car la mairie a un compte d'exploitation déficitaire. La solution pourrait être une mutualisation au sein de la Communauté de communes mais celle-ci n'a plus la compétence scolaire.

7) Aide aux enfants en difficulté

L'équipe enseignante tient à souligner les difficultés auxquelles elle est confrontée face aux problématiques liées à l'inclusion à tout prix car les moyens sont insuffisants voire inexistant.

Deux enfants ont une notification d'accompagnement humain depuis plusieurs mois. Malgré les demandes réitérées, aucune AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) supplémentaire ne sera affectée sur l'école. Il faudra donc utiliser les 9 heures restantes sur le contrat de Madame Millet sous forme d'une aide mutualisée. Concrètement, il est difficile de la mettre en place lorsque les deux enfants ne sont pas dans la même classe.

L'équipe enseignante doit également gérer des troubles du comportement de la part d'un enfant. Face au peu de moyens existants, la solution proposée par l'Inspecteur informé de la situation est de détacher un enseignant remplaçant en renfort sur l'école. Cette aide non négligeable est provisoire et dépend de la disponibilité des remplaçants qui peuvent être sollicités ailleurs. Les enseignantes espèrent qu'une aide pérenne soit rapidement trouvée afin de retrouver un climat plus serein et permettre à la classe de CP/CE1 de travailler dans de meilleures conditions.

8) Projet d'aménagement de la cour

Suite à la réunion avec le maire et les parents intéressés, où en est le projet ?

Quand les travaux pourront-ils débuter ? Il est à rappeler que de nombreux parents sont prêts à s'investir dans ce projet et ont proposé d'apporter leur aide.

Les conseillers municipaux en charge de ce dossier sont Elisabeth Sechepine, Nicole Turcan et Christian Delmaère. Les travaux débuteront au mois d'août. Le revêtement choisi sera de l'herbe et non du mulch. Un deuxième devis a été demandé à un jardinier paysagiste.

Le maire demande un accord de principe sur l'utilisation d'un composteur collectif avec la cantine et propose de récupérer les composteurs de l'école de Peipin pour les installer à l'école. Il souhaiterait que les enfants participent à l'arrosage et que l'eau de pluie soit récupérée, notamment pour des raisons pédagogiques.

9) Sécurité à l'école

Un deuxième exercice d'évacuation incendie a été réalisé le vendredi 25 février. Le temps d'évacuation qui s'est déroulé dans de bonnes conditions a été de 1'22 (soit 2 secondes de moins qu'au premier exercice).

Un exercice de mise à l'abri (alerte séisme) est prévu courant mars.

10) Travaux et entretien

Certains endroits de la cour se détériorent en raison de l'affaissement du sol. Un morceau du revêtement a été trouvé par un enfant qui l'a saisi et a visé la baie vitrée.

Les bancs nécessitent un ponçage car ils provoquent parfois des échardes. De même, il serait bien de remplacer la table qui est très abimée.

Concernant la demande de containers pour le papier et les emballages faite au premier conseil d'école, la mairie va se renseigner.

Une réunion devait être programmée avec le personnel d'entretien des locaux afin de définir précisément les fiches de poste. La mairie a rédigé ce document et le soumettra prochainement à la directrice.

11) Questions soulevées par les délégués de parents d'élèves

- Une visite du collège est-elle prévue pour les futurs sixièmes ?

Une demande de la directrice a été adressée au collège le 21 février à ce sujet. Mais aucune réponse n'a été apportée.

- Quelles mesures ont-elles été prises concernant la violence d'un enfant de l'école ?

L'inspecteur est informé de la situation et sollicité régulièrement.

La présence d'un enseignant supplémentaire a été proposée lorsque c'est possible pour aider à gérer cette situation difficile depuis le 31/01/22.

Les enseignantes sont très vigilantes à ce sujet et à chaque incident, interviennent en réprimandant l'enfant et en informant ses parents.

-Pour information, les parents pourront payer la cantine par carte bancaire, à partir d'avril.

La séance est levée à 19 heures 20.